



**Règlement officiel des
CHALLENGE MINI- POUSSINS
(nés en 2003 et après)
Saison 2011-2012**

Article 1 : Généralité

Les Challenges Mini-Poussin sont ouverts aux poussins du Département du Nord ayant moins de 9 ans.

Le calendrier comporte 7 étapes réparties sur l'ensemble de la saison sportive.

Les joueurs doivent être en règle de leur licence, de leur certificat médical.

Les challenges mini-poussin ont lieu le dimanche de 10h 30 à 14h30 maximum.
Les convocations ne peuvent être inférieures à 10h00.

Le prix de l'inscription ne devra pas être supérieur à 2 €uro par enfant.

Les clubs concernés devront être prévenus de la non participation de leurs joueurs le Jeudi soir au plus tard.

Les résultats individuels des joueurs **ne seront pas transmis** à la fédération pour intégration à la moyenne individuelle.

Article 2 : Organisation

Les rencontres ont lieu par poules, uniquement, sans phases finales.

Elles seront gérées par le logiciel BAD +

Article 3 : Participation

Le nombre de participants est limité suivant les terrains disponibles (voir nombre de poules).
En cas de surnombre, la sélection s'effectuera sur la date et l'heure d'inscription de chaque enfant.

Article 4 : Classement

A chaque journée des challenges mini-poussin, dans chaque poule les joueurs reçoivent :

- 1^{er} : 5 pts,
- 2eme: 4 pts,
- 3eme : 3 pts,
- 4eme: 2 pts,
- 5eme : 1 pts.
- En cas de poule incomplète, le gagnant aura toujours 5 pts, puis 4,.....

Les points sont totalisés pour établir un classement annuel.



Article 5 : Composition des poules

Pour la 1ère journée, les poules devront être effectuées en prenant en compte l'âge des enfants.

Pour chaque sexe, les joueurs seront classés dans l'ordre croissant de leurs points acquis lors des étapes précédentes

Ils sont ensuite répartis dans les poules, en plaçant les joueurs les mieux classés dans la poule 1, les suivant dans la poule 2 etc....

Dans la mesure du possible, il est souhaitable de prendre en compte également l'âge des joueurs pour constituer les poules.

En cas de plus de 2 joueurs d'un même club dans la même poule, il est demandé de placer le joueur le moins bien classé de ce club dans la poule inférieure, et de faire monter le joueur le mieux classé des autres clubs de cette dernière.

Les poules qui seront utilisées seront de 4 ou de 5 joueurs

Article 6 : Nombre de poules

Dans le cas d'une poule de 4, si les joueurs sont d'accord, les 2 premiers et 3/4ème peuvent rejouer, leurs matches n'étant pas officiels (pas de points, pas de gestions par Bad+).

Pour des tableaux dont le nombre d'inscrits est de 6 ou 7, prévoir deux poules puis deux matches de classement sur Bad+.

Le nombre de poules constituant le tournoi ne devra pas dépasser ce qui est décrit dans les tableaux ci dessous

EXEMPLE	Nombre de terrain pour les POUSSINS					
	4	5	6	7	8	9
Nombre de poule	5 poules de 4	6 poules de 4	7 poules de 4	8 poules de 4	9 poules de 4	10 poules de 4
	ou 5 poule de 5	ou 6 poule de 5	ou 7 poule de 5	ou 8 poule de 5	ou 9 poule de 5	ou 10 poule de 5

Article 7 : Les matches

Ils auront lieu en **1 set gagnant de 21 points** suivant les règles de le FFBA.

Sur décision fédérale, le terrain sera spécialement aménagé (annexe 1).

Le filet sera à une hauteur de 1,40m, la longueur du terrain sera diminuée du couloir du fond.

Les autres règles de compétition seront appliquées

Ces tournois ayant un contenu pédagogique fort, il est indispensable de rappeler les règles en ce qui concerne la tenue des joueurs, et faire respecter celle-ci le plus possible.

Article 8 : Renvoi des résultats

Chaque club organisateur devra transmettre le fichier Bad+ du tournoi **sous 48 heures** par Email à l'adresse suivante : secretariat.codep59@free.fr



Article 9 : Les récompenses

Tous les joueurs participant au challenge mini-poussin doivent-être récompensés (minimum une médaille)
Les récompenses sont fournies par le club organisateur.

La remise des récompenses est un moment fort en émotion pour les enfants et les parents, elle doit-être mise en place dès la fin des poules du tableau mini poussin.

Article 10 : Le volant officiel

Le volant officiel qui devra être utilisé : le Yonex Mavis 500 ou le Victor Platin
Il est fourni par le club organisateur lors de l'échauffement et du tournoi.

Article 11 : Les forfaits, les absences

Comme le prévoit le règlement fédéral, toutes les absences lors d'un tournoi se doivent d'être justifiées par un certificat médical dans un délai maximum de 8 jours.

Ce document est à transmettre par courrier à l'adresse ci-dessous, en y indiquant la date et le lieu de la compétition :

Comité Départementale du Nord de Badminton
Commission Compét. Jeunes
26, rue Denis PAPIN
59650 – VILLENEUVE D'ASCO

Article 12 : La qualité de l'accueil

Le club organisateur devra veiller à recevoir les joueurs et les accompagnateurs, ainsi que le public dans de bonnes conditions:

- Ouverture de la salle suffisamment tôt
- Prévoir suffisamment de chaises ou bancs
- Prévoir une petite buvette
- Prévoir une sono pour annonce et lancement des matches

En cas de défauts d'organisation répétés, le comité directeur du Comité Départemental se réserve le droit de revoir l'attribution des tournois suivants pour le club concerné.

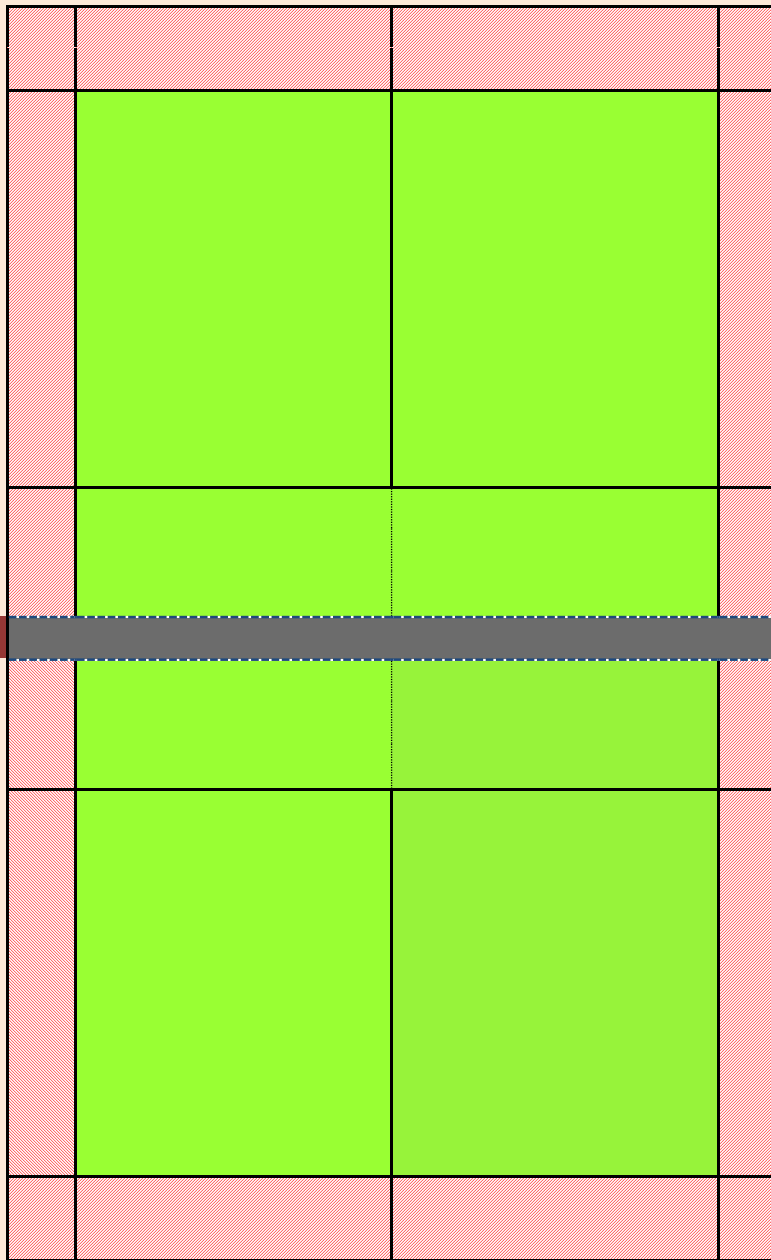
Article 13: Aide à l'organisation

Un délégué Départemental peut-être nommé par le Comité Départemental, afin d'aider à l'organisation et à la bonne marche du tournoi, et a la préparation de celui-ci. Il peut être le responsable du club organisateur.

Article 14 : Sanctions

- Résultats envoyés dans la semaine : OK
- Résultats envoyés dans la semaine suivante : amende de 30^E
- Résultats envoyés après la deuxième semaine : amende de 50^E

Terrain mini poussin



Terrain mini poussin

Comité Départemental du Nord de Badminton

Secteur Compétition
Commission Compet. Jeunes

ANNEXE 1

Disposition concernant l'application des directives de
la FFBA pour la pratique MINI POUSSINS

LE TERRAIN

Hors terrain - OUT

Filet/poteaux à 1 m 40

Terrain n° 1 - utilisable